

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; J. CALAME, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : M. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,
LA TOUR-DE-PEILZ.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm :
20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER ; A. STUCKY, ingénieur.

SOMMAIRE : *En suivant la construction du barrage de Kembs* (suite et fin), par Pierre PEITREQUIN, ingénieur, à Genève. — *Attribution de prix aux meilleures constructions à Genève.* — *Protection des usines hydro-électriques contre les dangers pouvant résulter des ruptures de conduites.* — *L'évolution des types de barrages hydrauliques en France.* — *Exposition internationale de la ville nouvelle et des agglomérations rénovées, à Genève.* — *L'exposition de l'électricité à Berthoud est renvoyée.* — *Une retraite.* — *Cours d'introduction à l'analyse du travail.* — *Cours de géotechnique appliquée.* — *NÉCROLOGIE : Henri Nicod.* — *SOCIÉTÉS : Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.* — *Association suisse d'étude des sols de fondation.* — *BIBLIOGRAPHIE.* — *CARNET DES CONCOURS.* — *DOCUMENTATION.* — *ECHOS.*

En suivant la construction du barrage de Kembs

par Pierre PEITREQUIN, ingénieur à la Société générale pour l'industrie électrique à Genève.

(Suite et fin.)¹

Bétonnage au-dessus des caissons et dans les joints. Exécution des dalles entre parafoilles.

Pendant le fonçage des caissons, le bétonnage des parafoilles s'exécutait au-dessus du plafond des chambres de travail. Dès que le fonçage était terminé, les joints à chaque extrémité des caissons ayant été vidés, il était possible de procéder à leur bétonnage après vérification faite par un scaphandrier.

Le béton des joints était coulé sous l'eau à l'aide de tuyaux. Dans le premier seuil, près de la rive gauche, la profondeur de l'eau a atteint 16,00 m au moment où les joints de part et d'autre du caisson d'aval ont pu être bétonnés.

Cette première partie du travail étant achevée, il était possible d'épuiser complètement le seuil sans avoir aucune crainte pour la stabilité des piles adjacentes qui étaient dès lors étayées fortement par les deux parafoilles. L'exécution à l'air libre de la dalle intermédiaire pouvait alors commencer.

Les déblais extraits étaient évacués au moyen de bennes de 500 à 1000 litres remplies à la main dans le fond de la fouille, enlevées et redescendues à l'aide des derricks circulant sur les ponts de service (voir plus haut).

De plus un élévateur oblique a été installé dans chaque seuil. Il était constitué par un échafaudage en bois de 16,00 à 18,00 m de hauteur servant d'appui à 2 rails inclinés de 30° environ sur la verticale et le long desquels montait et descendait une caisse métallique de 1000 l de capacité, munie de

galets. Cette caisse basculait au sommet de sa course et sa charge se déversait soit dans le Rhin, soit dans des wagonnets Decauville évacuant les déblais plus loin.

Des épaissements étaient naturellement nécessaires pendant l'exécution des terrassements des dalles des seuils. Les fossés ménagés à cet effet tout autour de la fouille recevaient, avant le bétonnage, des tuyaux en ciment de 0,15 m à 0,20 m de diamètre. Ces tuyaux, non jointifs et recouverts de gravier, devaient continuer à assurer le drainage sous les dalles des seuils après l'achèvement des ouvrages.

Dans tous les seuils, le béton a été mis en place au moyen de goulottes en bois adaptées aux ponts de service amont et aval. Les wagonnets de 750 litres qui amenaient le béton jusqu'à ces goulottes depuis les bétonnières, étaient remorqués par des tracteurs à essence de 8 à 9 chevaux pesant 2000 kilos.

Des précautions spéciales étaient prises pour tenir compte du retrait du béton. Les dalles des seuils qui ont, dans le sens de la longueur, une trentaine de mètres n'étaient pas bétonnées en une seule fois. Le long des parements des piles, des couloirs de 2,00 m de largeur étaient bétonnés une quinzaine de jours après la partie intermédiaire.

Il ne restait plus, dès lors, qu'à mettre en place les granits de revêtement.

Travaux dans l'air comprimé, en contre-bas du couteau des caissons.

Pendant l'exécution des dalles entre parafoilles, un travail très délicat se poursuivait dans l'air comprimé, en contre-bas du couteau des caissons d'aval.

En effet, comme cela est visible sur la figure 2 (*Bulletin technique* du 24 avril 1937, page 107), la fondation des parafoilles des seuils devait descendre plus bas que la cote à laquelle le couteau des caissons s'arrêtait, à la fin du fonçage.

Pour les caissons d'amont, cet approfondissement en dessous du couteau était insignifiant et n'a présenté aucune difficulté d'exécution.

¹ Voir *Bulletin technique* du 26 février 1938, page 57.